



Dossier remettre à la juridiction de proximite

Par **vince59**, le **09/09/2010** à **11:57**

Bonjour,

J'aimerais savoir comment monter un dossier de défense pour une convocation à une audience de jugement à la juridiction de proximité.

Y-a-t-il un formulaire à utiliser?

Je sais que je dois envoyer un exemplaire aux greffes et un exemplaire à mon adversaire 15 jours avant la date d'audience.

Lors de sa déclaration aux greffes mon adversaire (le demandeur) a utilisé un cerfa n°12285*02

Merci pour votre aide